

DOSSIER DE LOCATION DE L'ESPACE SOCIOCULTUREL DE SAINT GERMAIN D'ARCE

DATE DE LOCATION

COORDONNEES

Nom :

Prénom :

Association :

Qualité :

Adresse :

Téléphone :

A réception de ce document, vous devez nous retourner les pièces suivantes :

- Le contrat de location signé
- Un chèque pour le règlement des arrhes (A l'ordre du Trésor Public)
- Un chèque de caution (A l'ordre du Trésor Public)
- Un exemplaire du règlement signé
- Une photocopie de votre attestation d'assurance Responsabilité civil
- Une photocopie de votre pièce d'identité recto-verso
- Une demande de débit de boisson (si besoin)

NB : Le contrat de location, le chèque de caution, la photocopie de l'attestation de l'assurance Responsabilité civile et la photocopie de la pièce d'identité doivent être au même nom.

Pour la bonne marche des services, le **dossier complet** doit être **retourné au plus tard 1 mois avant la date de location.**